



MRC Vallée-de-la-Gatineau
Province de Québec

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE**

2025-12-255 Adoption du budget de fonctionnement 2026

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillée et résolu que les prévisions budgétaires 2026 soient adoptées comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026	
REVENUS	
Taxes	3 821 438 \$
Compensations tenant lieu de taxes	27 663 \$
Transferts	721 099 \$
Services rendus	95 631 \$
Imposition de droits	216 050 \$
Amendes et pénalités	17 500 \$
Autres revenus d'intérêts	63 737 \$
Autres revenus	29 200 \$
TOTAL DES REVENUS	4 992 318 \$
CHARGES	
Administration Générale	1 188 977 \$
Sécurité Publique	515 708 \$
Transport	1 780 418 \$
Hygiène du milieu	1 115 733 \$
Santé et Bien-être	2 750 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	271 355 \$
Loisirs et culture	370 266 \$
Frais de financement	335 631 \$
TOTAL DES CHARGES	5 580 838 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Produit de cession	15 000 \$
Amortissement	749 172 \$
Remboursement de la dette à long terme	(424 753) \$
Affectation excédents affectés	264 925 \$
Affectation réserves financières et fonds réservés	(15 824) \$
TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	588 520 \$
BUDGET TOTAL	--- \$

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAC-SAINTÉ-MARIE, À LEUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE, TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2025, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.

DONNÉ À LAC-SAINTÉ-MARIE CE 18^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ.

Note : Résolution sujette à approbation lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2026.



Céline Gauthier, Directrice générale